



Compte Rendu

CSAL-FS du 23/09/2025

Présent pour la CGT FIP43 :

- CLAVERO Stéphane (Suppléant en remplacement du titulaire)
- Patrick LEMMET (Expert)

Ce mardi 23 septembre 2025, se tenait un Conseil Social d'Administration Local Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (CSAL FS)

Ordre du jour de la séance:

- 1) Désignation d'un secrétaire permanent suite à empêchement définitif (pour avis)**
- 2) Approbation du PV du CSAL FS du 17/06/2025 (pour avis)**
- 3) Présentation du DUERP et Programme annuel de prévention (pour avis)**
- 4) Bilan correspondant handicap local (pour information)**
- 5) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, évacuations incendie, registre SST (pour information)**
- 6) Budget : actions à financer (pour avis)**
- 7) Présentation des travaux de rénovation de l'accueil du CDFIP de BRIOUDE (pour avis)**
- 8) Questions diverses**

PRÉAMBULE :

- Liminaires des Organisations Syndicales lues par les représentants du personnel

Points évoqués :

CGT : Pas de liminaire.

SOLIDAIRES :

Vague de suicide dans notre administration dans l'article du Monde de juillet. Choqué par le fait d'écarter de suite la responsabilité de l'administration et de l'amputer à des situations personnelles uniquement. Met en avant le mal être et la souffrance des personnels dus aux suppressions de postes et aux restructurations.

Met aussi en avant la baisse du pouvoir d'achat et l'absence de concertation pour les travaux d'Yssingaux.

FO :

Risque de nouvelles suppressions, met en avant les efforts du ministère dans les suppressions de postes par le passé.

Apprécie le nombre de points à l'ordre du jour pour avis. Mais déplore l'absence sur plusieurs autres: travaux Yssingaux, démantèlement PUC....

- Réponse de la Direction aux liminaires :

Suicides : Ce n'est pas la position de la DG d'écarter tous liens avec les conditions de travail. La DG souhaite bien que soit diligentée une enquête après chaque cas.

Pour la demande de traitement de certains sujets, c'est plus du ressort du CSAL.

Plan d'action des B et C suite à l'observatoire. L'organisation d'une convention des B et C était bien dans le plan d'action. Tout a été présenté lors des résultats de l'observatoire.

Arrêt des réunions informelles qui posent plus de problème qu'autre chose. C'est fermé.

Sur interpellation FO , le directeur met en avant les bons retours qu'il a eu de la convention. Appuyé par SOLIDAIRES. Bons retours des participants. FO met plus en avant le fait que l'organisation précipitée a exclu une partie des B et C et qu'il n'y avait rien sur les professionnels.

But de la convention était d'ouvrir certains services plutôt cloisonnés. On ne pouvait pas mettre en avant tous les services. La prochaine fois...On pourra aussi inviter l'URSSAF.

FO : attention que ce ne soit pas pour nous marier avec la CAF ou l'URSSAF.

SOLIDAIRES : suite aux retours qu'ils ont eus, demande si une convention par an serait possible ?

Directeur : pas d'engagement mais on réfléchit déjà pour une prochaine convention.

SOLIDAIRES relance les réunions informelles auxquelles ils sont favorables.
Le directeur n'y est plus favorable. Il pense que l'on ne discute pas des choses mais plutôt de pourquoi on se réunit.

1) Désignation d'un secrétaire permanent suite à empêchement définitif (pour avis)

2 candidats : Jean-Louis DO CAMRO pour SOLIDAIRES et Stéphanie BENOIT pour FO

Un vote secret est organisé

Au dépouillement :

4 votes pour Jean-Louis DO CAMRO + 3 votes pour Stéphanie BENOIT

Jean-Louis DO CAMRO (SOLIDAIRES) est élu secrétaire permanent.

2) Approbation du PV du CSAL FS du 17/06/2025 (pour avis)

Approbation à l'unanimité.

3) Présentation du DUERP et Programme annuel de prévention (pour avis)

Intervention de Mathieu GARCIA Agent de Prévention : Principalement risque psychosociaux et bâtiments des SGC. 5 bâtiments cela explique qu'ils apparaissent plus dans le DUERP.

FO: est-ce que tous les services répondent bien ?

AP : Oui tous les chefs de services ont répondu. C'est dans un applicatif.

Il s'agissait d'une mise à jour cette année donc pas de réunion avec les agents. C'est en général une année sur deux.

Des alternatives sont recherchées pour les solutions proposées qui ne sont pas possibles.

CGT : Pour les canicules bien mettre dans le même message les facilités horaires accordées et le télétravail.

Directeur : Oui ce sera fait.

FO : Mise en fonction du chauffage ?

Direction : C'est en cours. Démarrage du chauffage à Yssingaux la semaine prochaine puis le reste suit. Cela demande l'intervention d'entreprises extérieures.

VOTE : ABSTENTION à l'unanimité -

Cela relève de la responsabilité du directeur.

Compte rendu CSAL-FS (présentiel) – 23/09/2025

4) Bilan correspondant handicap local (pour information)

Mme CHAUSSANDE :

38 agents ont fait connaître leur situation de handicap. Touche toutes les catégories d'âge.
Les aménagements de postes ont été faits.

Taux d'emploi de personnes en situation de handicap : 12 % pour la DDFIP 43 soit le double du national. 1B et 1C en 2024. Pas de perspective pour 2025.

Un parcours d'accompagnement existe sur les trois fonctions publiques le DuoDay.
Localement une seule personne a candidaté cette année, pas de retour pour le moment.

FO interpelle Mme CHAUSSANDE (responsable RH) afin de savoir si le temps qui lui est accordée dans le cadre de sa mission de suivi du handicap et de sa feuille de route est suffisant. Elle répond en confirmant qu'elle a assez le temps (5%) pour cette activité.

Elle précise que les chefs de services n'ont pas toujours connaissance du handicap si l'agent ne veut pas le dire. Ça se passe plutôt bien dans les services. Lorsqu'ils en ont conscience, les chefs de services font tout pour que ça se passe au mieux.

Cela ne comprend pas les agents qui ont des enfants en situation de handicap. Ils ont eux un supplément financier et des facilités horaires. Ne fonctionne pas pour les parents.

M SALVI : bienveillance et solidarité du collectif doivent être mises en œuvre.

CGT : Nous évoquons et interpellons la direction sur le cas de notre camarade qui se sent « harcelé » par l'assistante sociale pour l'inciter à quitter définitivement son poste suite à ses problèmes de santé.

Pour rappel, un agent du SDIF adhérent de chez nous, nous a sollicité suite à un appel de l'assistante sociale la semaine dernière qui l'inciterait fortement à se mettre définitivement en arrêt maladie. Il a le ressenti que l'on cherche à se débarrasser de lui pour le remplacer par une personne à temps plein. Il s'agit d'une personne seule, à deux ans de la retraite, très fragile physiquement et psychologiquement.

Cet agent, suite à des problèmes de santé, a bénéficié d'un mi-temps thérapeutique puis à l'issue d'un mi-temps tout court. Il est difficile de savoir précisément ce que l'AS a pu lui dire. L'agent en question a des difficultés multiples. Suite à cet appel il a vu son médecin qui l'a mis effectivement en arrêt d'après ce que je sais. Une personne mandatée par l'AS doit aussi venir chez lui. Il a également un rendez-vous avec l'AS le lendemain du CSAL.

Nous sommes alors soutenus par l'ensemble des OS qui étaient aussi informées du cas. Nous mettons en garde la direction contre toute tentative de se « débarrasser » d'un élément pas assez « rentable ».

Mme CHAUSSANDE, responsable RH, nous déclare que le médecin du travail est saisi ainsi que d'autres structures. Que le but n'est pas de le faire partir mais de l'aider, qu'il y a beaucoup d'autres problématiques.

Compte rendu CSAL-FS (présentiel) – 23/09/2025

Nous exigeons qu'à l'issue de son rendez-vous avec l'AS, il soit convoqué rapidement par la RH pour lui expliquer clairement cela et le rassurer.

Dossier à suivre.

5) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, évacuations incendie, registre SST (pour information)

ACCIDENTS:

1 malaise au travail au travail.

CGT évoque un autre cas plus récent à YSSINGEAUX. L'agent a fait un grave malaise et est resté seul sans rien dire à personne car isolé sur son lieu de travail.

CGTFIP 43 attire l'attention sur l'isolement. Il faut absolument éviter ce genre d'isolement au travail.

FICHES DE SIGNALEMENTS:

1 seule pour agression verbale au téléphone. SIP du PUY. Un courrier envoyé par le Directeur.

Sur interpellation FO : 1 signalement de Brioude n'apparaît pas.

Réponse de l'AP : « déclaré sans suite » car l'agente l'a demandé suite prise en charge tardive. L'AP était en congé. Mme MOREAU dit avoir vu la fiche mais comme l'agente l'avait classée en 1/5, elle n'y a pas donné de priorité.

CGT : Mise en avant du fait qu'un signalement précédent ait engendré l'ouverture d'une enquête judiciaire, que les policiers aient encouragé les agents victimes à les solliciter si besoin.

Cela fonctionne contrairement à ce qu'avait dit la Direction, et du fait que la procureure et la police ne donneraient pas suite à nos signalements.

Réponse Directeur : ce n'est pas exactement ça. Il y a eu une suite car il lui a personnellement transmis le dossier... Évidemment !

EXERCICES INCENDIE :

Gros problèmes rencontrés : Trop d'agents ont traversé la fumée - Pas de vérification de certaines zones – Les serre-fils doivent être les chefs de service – Connaissance des lieux de rassemblements.

Proposition de FO : Les chefs de service doivent informer les nouveaux arrivants sur la sécurité incendie.

6) Budget : actions à financer (pour avis)

Pour les formations les 752 euros vont être basculés sur l'enveloppe locale pour ne pas les perdre.

VOTE : POUR à l'unanimité

7) Présentation des travaux de rénovation de l'accueil du CDFIP de BRIOUDE (pour avis)

Un ISST provisoire a été désigné en attendant qu'un nouveau titulaire soit nommé.

But :

- Publication du marché à l'automne
- Connaissance des artisans en décembre
- Début des travaux en 2026
- Travaux de l'accueil après période déclarative. Accueil temporaire déporté sur un rez de jardin aménagé.

Remarques faites des OS : Postes libre-service trop loin + Écran peut être à déplacer

VOTE : Abstention à l'unanimité

Explications CGT : plus l'esprit de la charte qui dérange. Nous mettons en avant que ces nouveaux locaux détériorent à notre sens le service public délivré. Plus de place au rendez-vous moins de confidentialité et d'ouverture à la réception libre.

8) Questions diverses

TRAVAUX YSSINGEAUX :

Aménagement de l'accueil.

Montant des travaux : environ 20 000 euros.

SOLIDAIRES : Ouverture hier lundi. Pas d'internet dans les box. Conditions difficiles. Obligation d'accueillir les personnes dans le bureau « agent ».

LECTURE D'UNE DÉLIBÉRATION COMMUNE lue par SOLIDAIRES

Nous dénonçons l'absence de communication des travaux d'Yssingaux en amont comme le prévoit la réglementation. Demandons également une visite de site.

VOTE : POUR à l'unanimité

PARKING BÂTIMENT DE TERRASSON

Mise en place d'une borne rétractable pour permettre aux PMR de passer tout de même (pas en voiture).

RETOUR EXTÉRIEUR SUR LE TERRAIN DES GÉOMÈTRES

Pas de feu vert de la DG pour la reprise.

Pourtant la note initiale de 2024 prévoyait déjà la reprise après « Foncier innovant ».

Réponse : relance de Bercy . Sollicitation du bureau GF3A

SUITE VISITE DU SITE DU SIP LE PUY par SOLIDAIRES et CGTFIP43:

Bonne ambiance mais difficultés concernant l'accueil pour tous les services. Les agents en ont assez. Se sont plaints de l'absence du SDIF en pleine campagne TF.

Sentiment de déclassement des B suite aux nouvelles organisations de travail.

Directeur : Pour les B c'est ressorti dans l'observatoire et on y travaille. Pour la réception, problème déjà évoqué qu'il pensait réglé. On peut revoir ça encore.

Sur interpellation FO : INTERVENTION DIRECTEUR DEVANT LES NOUVEAUX ARRIVANTS

S'appuie sur les chiffres de l'ARS pour dire que le département était sujet à des problématiques d'isolement, un taux de mortalité précoce et des addictions. Reconnaît l'avoir dit en évoquant le contexte socio-économique.

Changera de propos l'année prochaine. Modifiera ses propos l'année prochaine.

FO demande à ce que les OS soient présentes dès le début.

Directeur : On va réfléchir à une nouvelle organisation, à un moment intermédiaire.

PROGRAMMATION DE LA VISITE DU SDIF :

Les titulaires FS doivent se mettre d'accord pour une visite du SDIF.